



SERMON sur la section XXII. du Catéchisme.

COMME la Loy morale , qui est sommairement contenuë dans les dix Commandemens de Dieu, est une expression qu'il nous a donnée de sa volonté , pour nous servir de règle en l'observation de tous les devoirs tant de la pieté envers lui que de la charité envers nos prochains , aussi nous importe-t-il merveilleusement de la bien entendre , pour y ajuster nos pensées , nos paroles , & nos actions , si nous voulons que nostre vie lui soit agreable , & qu'elle soit suivie de la benediction de sa grace. Il est vray que si nous la considerons comme une partie de l'alliance qu'il a contractée avec son peuple , en la montagne de Sinaï , dont la loy ceremonielle & la politique faisoient l'autre partie, elle regardoit proprement le peuple d'Israël , & non les autres peuples , comme il paroist , i. par la preface de cette

Loy, *Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ay tiré de la terre d'Egypte, de la maison de servitude.* 2. Par la recompense qu'il promet à l'observation du v. commandement, assavoir la prolongation de jours en la terre de Canaan. 3. Par le lieu auquel il la donna, assavoir, le desert, où il tira ce peuple separé de tous les autres peuples, quand il la lui voulut donner. 4. Par le Mediateur de cette alliance, assavoir Moïse, auquel il la mit en main écrite en deux tables, pour la donner à ce peuple, comme il fit, & non point aux autres. Et enfin, par ce qui est dit au Pseaume 147. *Il a déclaré ses paroles à Jacob, ses statuts & ses ordonnances à Israel. Il n'a pas fait ainsi à toutes les nations, & pourtant elles ne connoissent point ses ordonnances.* Mais si nous regardons aux preceptes de la pieté & de la charité, qui nous y sont prescrits, qui sont les memes qu'il avoit imprimez au cœur de l'homme en le créant; elle nous oblige, aussi bien que ce peuple-là; de sorte que lors que les Gentils sont venus à la violer, ils en ont esté repris, & punis, aussi bien que les Israélites. Elle nous est baillée pour

re-

regle de toute nostre vie, aussi-bien qu'elle leur auoit esté donnée pour regle de la leur. Et mesme nous sommes d'autant plus obligez à la bien observer, que nous en auons une beaucoup plus claire & plus parfaite intelligence que n'auoyent les Iuifs, depuis que Iesus Christ & ses Apôtres nous en ont donné l'exposition. C'est pourquoy nostre Catechiste a employé plusieurs sections tout de suite, pour nous l'expliquer bien exactement article par article. En celle-ci qui nous a esté recitée, il en expose la Preface & le 1. commandement. Et ce seront là les deux parties de nostre meditation en l'heure presente, moyennant la faveur de Dieu.

La preface de cette Loy est conceuë en ces termes. *Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ay tiré de la terre d'Egypte, de la maison de seruitude.* Quant aux mots, *Escoute Israël*, que lon met ordinairement à la teste de preface, ce ne sont pas des mots que Dieu ait prononcez lui mesme en donnant sa Loy sur la montagne. Et de fait, ils ne se trouuent pas au 20. de l'Exode, où les dix Commandemens nous

font rapportez. Il est vray qu'au 5. du Deuteronomie, Moïse voulant repeter & ramentevoir le Decalogue aux Israélites, leur dit, *Escoute Israël, les statuts & les droits que je prononce aujourd'huy, vous les oyant, afin que vous les appreniez, & que vous les gardiez pour les faire.* Mais, puis apres, quand il rapporte les paroles de Dieu mesme, il dit seulement, *L'Eternel a parlé à vous face à face du milieu du feu, disant, je suis l'Eternel ton Dieu, &c.* Ce n'est pas, toutefois, mal-à-propos, que lon employe ces mots-là en cette occasion. Car ils servent à montrer à qui Dieu parloit quand il disoit, *je suis l'Eternel ton Dieu, &c.* assavoir aux Israelites. Quant à la Preface Dieu y met premierement ses titres, & puis la grace qu'il leur auoit faite. Il commence par ses titres, comme les Princes & les Rois ont accoustumé de mettre les leurs à la teste de leurs Edits, & dit, *je suis l'Eternel ton Dieu*; deux titres tres-considerables, l'un pour exprimer la Majesté & l'excellence infinie de sa nature; & l'autre, pour signifier l'amour qu'il auoit pour ce peuple, & l'election qu'il en auoit faite pour estre son

peu-

peuple particulier. Le premier est le nom propre par lequel Dieu a voulu être designé, & distingué d'auec les faux Dieux & d'auec toutes autres choses. Tu diras ainsi aux enfans d'Israël, dit-il à Moïse au 3. chap. de l'Exode, *L'Eternel le Dieu de nos peres m'a enuoyé vers vous. C'est ici mon nom éternellement, & le memorial de moy en tous âges.* Et c'est le nom qu'on appelle communément ineffable, & qu'on ne sauroit proferer, comme les anciens l'ont appelé fort souvent; non qu'il ne puisse estre aucunement prononcé, car Dieu l'a prononcé hautement, en donnant sa Loy à son peuple, & alors sans difficulté la prononciation en estoit connue à tout le peuple d'Israël, mais

1. Parce que c'estoit le propre nom de l'essence de Dieu, laquelle est ineffable.
2. Parce que les Iuifs s'abstenoyent par respect de le prononcer, & que mesme, par ordonnance du grand Conseil des Sanedrîm la prononciation en auoit esté defendue, auec commandement, toutes les fois qu'on le trouuoit dans l'Escriture sainte, de lire *Adonai*, c'est à dire Seigneur (comme cela a esté fait constam-

Rc

ment par les 70. Interpretes) & avec denonciation du dernier supplice, & mesme de l'exclusion de la grace de Dieu en ce siècle & en l'autre, à quiconque le prononceroit par sa propre prononciation, comme cela se voit par leur Talmud. 3. Parce qu'il n'estoit permis de le prononcer qu'aux seuls Sacrificateurs, dans le temple, en certaines occasions, & notamment lors que, selon l'ordonnance de Dieu, au 6. chap. des Nombres, ils donnoyent au peuple cette benediction solennelle, *L'Eternel vous benie & vous conserve, l'Eternel face luire sa face sur vous & vous soit propice, l'Eternel retourne son visage envers vous, & vous maintienne en bonne prosperité.* Ou, au commencement, ils prononçoient ce nom à haute voix, en sorte que tout le peuple le pouvoit entendre: mais depuis, par superstition, ils ne le prononçoient plus qu'à basse voix, en sorte que nul ne pouvoit l'ouïr, faisant seulement signe au peuple avec un mouchoir lors qu'ils le proferoyent, afin qu'il lui rendist la reuerence convenable. 4. Et en dernier lieu, parce que par la continuation de

l'u-

l'usage de cette superstition, il est auenu qu'en fin la vraie prononciation de ce mot a esté entièrement ignoré. Car aujourd'hui ils avouënt eux-mesmes qu'ils ne la sauent pas non plus que nous. Ce nom-là en la langue sainte signifie proprement Estant ou Existant, sans aucune limitation de son estre, parce que Dieu comprend, en l'infinité de sa nature, tous les genres, tous les ordres, toutes les espèces, tous les degrez & toutes les perfections de l'estre; n'estant pas un ruisseau de l'estre, un estre par participation, & deriué d'ailleurs; mais la source mesme de l'estre, un estre primitif, & originel, qui est par soi-mesme, & qui donne estre à toutes les choses qui sont au monde, & sans aucune distinction de temps passé, present ou à venir, parce que Dieu n'a point commencé, & ne finira jamais, & que sa durée est éternelle, infinie, incompréhensible, en mesme nature, mesme perfection, mesme volonté, & mesmes conseils, sans aucune variation ni ombrage de changement. Durée qui comprend eminentement en elle-mesme toutes les diffé-

rences des temps passé, present, & à venir. Qui est la raison pour laquelle plusieurs fois, en l'Apocalypse, ce mot est traduit, ou paraphrasé, par ceux-ci, *Celui qui est, & qui estoit, & qui est à venir;* & pour laquelle les Interpretes de nos Bibles l'ont traduit *l'Eternel*. Et ce noble & auguste nom, le plus propre de tous à exprimer la perfection infinie, & immuable de sa nature, est mis au frontispice de cette Loy, afin de nous obliger à lui rendre la veneration & l'obeissance qui est dueë à une si haute Majesté: Ainsi voyez-vous qu'au 18. & au 19. chap. du Leuitique, il est mis au bout de chaque commandement particulier. *Vous ne jurerez point par mon Nom en mentant : Car tu prophânerois le nom de ton Dieu. Je suis l'Eternel. Tu n'iras point detraçant parmi ton peuple, & ne te dresseras point contre le sang de ton prochain. Je suis l'Eternel. Tu n'aseras point de vengeance, mais tu aimeras ton prochain comme toi-mesme. Je suis l'Eternel. Honore la personne de l'ancien & aye peur de ton Dieu. Je suis l'Eternel.* Et au bout de tous generalement, *Gardez donc toutes mes ordonnances & tous mes iugemens. Je suis l'Eternel.*

L'au-

L'autre titre c'est, *je suis ton Dieu*; c'est à dire, Celui qui par vne affection spéciale que j'ay eüe pour toi, t'ay choisi pour estre mon peuple péculier, mon premier-né, *ma gent sainte, ma Sacrificature Royale, & mon plus précieux joyau d'entre les peuples*, & pour deployer sur toi mes plus saintes graces & mes benedictions les plus précieuses, pour te conduire par ma lumière, te santifier par ma presence, te soustenir par ma vertu, te défendre contre tous tes ennemis, te délivrer de tous dangers, & te rendre éternellement bien-heureux. Les autres peuples sont à moi par vn droit general, entant qu'ils sont mes créatures. Et je suis leur Dieu entant que je les ai créez, que je les conserve, & qu'en moi ils ont la vie, le mouuement & l'estre. Mais toi, tu es à moi par un droit spécial, à cause de l'alliance que j'ay traitté avec tes pères, & que je renouvelle avec toi. Et je suis ton Dieu, parce que je t'ay adopté, que ie me suis donné à connoistre à toi, & que je t'ay fait entendre ma volonté, afin que la faisant, tu sois saint, comme je suis saint, & qu'il te soit bien à jamais. Et ce

titre-là porte une obligation beaucoup plus estroite & plus spéciale que l'autre. Car outre l'obligation generale qu'ont tous les peuples à réuerer la Majesté infinie de Dieu & à se soumettre à l'autorité de ses commandemens, l'alliance qu'il traite avec un certain peuple en particulier, l'honorant de sa bienveüillance, & de la protection de sa grace, l'oblige sans doute à lui estre beaucoup plus fidèle & plus obeïssant que les autres. C'est pourquoy il allégué si souvent aux Israëlites, cette qualité si glorieuse, & si auantageuse pour eux, qu'il est leur Dieu en particulier. Or il a monsté qu'il estoit & vrayment l'Éternel, c'est à dire, tousiours semblable à soi-mesme, tousiours constant en ses conseils, tousiours fidèle en l'exécution de ses promesses; & vrayment leur Dieu, c'est à dire, leur bienfaiteur, leur protecteur & leur liberateur, quand il les a tirez d'Égypte pour les conduire en la terre de Canaan qu'il auoit promise à leurs peres; suivant ce qu'il disoit à Moïse au 6. chap. de l'Exode; *Je suis bien apparu en Dieu fort, sous-puissant, à Abraham, à Isaac*

¶

& à Jacob. Mais ie n'ay point esté connu
 d'eux par mon nom d'Eternel. J'ay établi
 mon alliance avec eux de leur donner le pais
 de Canaan, auquel ils ont habitè comme estran-
 gers. Aussi ay-ie entendu les sanglots des
 enfans d'Israël que les Egyptiens asservissent,
 & il m'est souvenu de mon alliance. Pourtant,
 di aux enfans d'Israël, Je suis l'Eternel, &
 vous retireray de deffous les charges des Eryp-
 tiens, & vous délivreray de leur servitude, &
 vous racheteray avec un bras estendu, & avec
 de grans jugemens, & vous prendray pour
 m'estre peuple, & je vous seray Dieu, & vous
 connoistrez que je suis l'Eternel vostre Dieu,
 qui vous retire de deffous les charges des Eryp-
 tiens. Et puis, ie vous feray entrer au pais pour
 lequel j'ay leuè la main que je le donnerois à
 Abraham, à Isaac & à Jacob; & je vous le
 donneray en heritage. Je suis l'Eternel.

C'est pourquoi il adjouste, pour les
 obliger encore davantage à son obeif-
 sance, qui t'ay tiré du pais d'Egypte, de la
 maison de servitude. Vous estiez, veut-il
 dire, detenus en une servitude tres-du-
 re; & en une captivité lamentable, sous
 vn Prince cruël & puissant, des mains du-
 quel il vous estoit tout à fait impossible

de vous delivrer de vous mesmes. Car quand vous eussiez fait effort de vous en affranchir, vous n'eussiez fait qu'agrauer vostre joug. De secours, vous n'en pouviez attendre d'ailleurs. Il n'y auoit personne qui songeast à vous en donner. Et quand un autre Prince vous eust tirez des mains de celui-là, ce n'eust esté que pour vous assujettir à soi. Et ainsi vous n'eussiez fait que changer de maistre. Et peut-estre que le dernier eust esté pire que le premier. En cette extremité de vostre misère & en ce dernier desespoir, j'ay eu pitié de vous, & ay contraint vos ennemis, par une infinité de miracles que j'ay faits en leurs eaux, en leur terre, en leur air, & en leurs propres corps, à vous relascher, malgré qu'ils en eussent. Je vous ai fait sortir à leur barbe, & mesme chargez de leurs dépouilles, sans qu'aucun d'eux ait osé souffler contre vous. Ils se sont r'auisez un peu après, & vous ont poursuivis; mais j'ay fait fendre la mer deuant vous, & vous y ay donné vn libre & assuré passage au beau milieu de ses arènes. Ils y sont entrez, après vous, avec une fureur aueugle, mais

ic

ie les y ai submergez , & vous ai fait voir leurs corps morts estendus sur le riuage, lors que vous auez esté passez. En suite de cela , ie vous ai nourris de ma manne , que je vous ai envoyée du ciel , je vous ai abreueuz de l'eau que je vous ai fait sourdre miraculeusement du rocher , & vous ai amenez jusqu'ici , sous la conduite de mon Ange , & de ma colonne , pour traiter alliance avec vous , & pour vous donner mes ordonnances & mes loix, comme je fais presentement. Ne soyez point si desesperément ingrats, & si ennemis de vous-mesmes, que de vous rebeller contre vostre Libérateur ; mais reconnoissant ce que vous me devez pour ces extraordinaires bontez que j'ay euës pour eux , rendez-vous soigneux de bien observer les commandemens que je vous donne pour vostre propre bien.

Voila le sens de ces paroles , lesquelles quelques-uns aiment mieux prendre non pour une preface de toute la Loy , mais comme la première partie du I^{er} commandement , dont la seconde est , selon eux, *Tu n'auras point d'autres Dieu deuant moi :*

pour dire, C'est moy que tu dois reconnoître pour l'Eternel ton Dieu, & qui me suis montré vrayment tel, en te tirant de la servitude d'Egypte; & il ne faut point que tu en reconnoisses d'autre, quel qu'il puisse estre, pour luy déferer en ma présence l'honneur qui m'appartient. Certes, il n'y a point d'inconvenient en cette opinion. Ceux qui mettent les premiers mots pour préface, parce qu'ils ne sont pas conçus en forme de commandement, *Tu feras*, ou, *Tu ne feras point*, & les derniers seuls pour commandement, disent en effet la mesme chose: car ils enseignent que c'est un commandement négatif qui en encloist en soy un affirmatif, assavoir, **Tu me reconnoistras pour l'Eternel ton Dieu, pour le premier & le souverain estre, & la cause unique du tien: pour ta dernière fin & ton souverain bien, Tu m'adoreras comme tel, tu mettras en moy toute ta confiance, tu m'invôqueras en toutes tes nécessitez & me feras hommage de tous tes biens, comme les tenant tous de ma seule grace.** En suite de quoy il défend de déferer à aucun autre ni toutes ces choses ensemble,

ble, ni chacune d'elles à part. Or quand il dit, *Tu n'auras point d'autres Dieux*, ce n'est pas qu'en effet il y en ait plusieurs, & que le Dieu d'Israël veuille tirer à soi tout l'honneur qui pourroit estre partagé entre lui & les autres. Mais c'est qu'en n'y en ayant qu'un en effet, les hommes, ou par leur sottise, ou par leur inclination à l'idolatrie, ou par la persuasion du Diable, s'en feignent plusieurs, chacun selon sa passion ou selon la suggestion de l'adversaire. Car ce tentateur ne pouvant persuader aux hommes qu'il n'y a point de Dieu, ce qu'il desireroit principalement, fait tout ce qu'il peut pour leur faire croire qu'il y en a plusieurs, pour, parmi la foule des faux, leur faire perdre la connoissance du vrai. Ainsi les Payens ont eu entr'eux plusieurs dieux, & plusieurs déesses: & en effet, l'Apostre dit, qu'ils estoient *sans Dieu au monde*. C'est pourquoy S. Polycarpe lors qu'il souffrit le martyre pour Ies. Christ, comme les Payens crioyent, *Oste les Athées*, appelans ainsi les Chrestiens, parce qu'ils ne reconnoissoyent point leurs dieux, se mit à crier de son costé, en eslevant les

maines au ciel, *Oste les Athéens*, appelant ainsi les Payens, parce qu'ils ne reconnoissoient point le vrai Dieu. Car il l'ont entierement ignoré, & s'en sont fait de faux, autant qu'il leur a pleu. Ils ont deifié les astres, les élémens, les plantes, les animaux, les hommes où qu'ils aimoyent passionnément, ou de qui ils auoyent receu quelques faveurs signalées, ou de qui ils redoutoyent la puissance. Ils ont mesme rangé au nombre de leurs dieux leurs vertus, leurs vices, leurs passions, & leurs maladies : & ont, enfin, rempli le monde de fausses & imaginaires diuinitez, auxquelles ils ont bati des temples, offert des sacrifices, dédié des festes, institué des Ministres, & déferé tous les honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu seul. Nos adversaires, aujourd'hui, n'en font pas ainsi, car ils adorent avec nous le grand Dieu du Ciel & de la Terre. Mais, neantmoins, ils adorent, outre cela, une hostie consacré selon leurs formes, la nommant Dieu, & la disant estre Iesus Christ mesme, existant en son corps, en son ame, en sa Diuinité, sous les accidens externes du pain;

pain ; chose qui s'est introduite en la lie des temps , que nôtre Seigneur Iesus Christ n'a jamais commandée , que ses Apostres n'ont jamais pratiquée , que les fideles des premiers siècles ont entièrement ignorée , qui rebute extremement les infidèles de la Religion Chrestienne, dont ils prennent sujet de là, de faire des risées , & qui est manifestement contraire à ce premier commandement de la Loy , entant que c'est mettre vn Sacrement , une chose materielle & visible, en la place de Dieu. Mais ce n'est pas là la seule manière en laquelle on y contrevient. Il y en a encore deux autres auxquelles Dieu est grandement offensé. L'une est, quand les hommes s'attachent à certains objets de religion auxquels ils n'attribuënt pas formellement la Divinité , & auxquels , neantmoins, ils en attribuent les propriétés , & en déferent les honneurs. Quand , par exemple , ceux de l'Eglise Romaine déferent les honneurs & le culte religieux à la Sainte Vierge, aux Saints, au Pape, aux reliques, & au tombeau de Iesus, encore qu'ils reconnoissent que ces choses-là ne sont pas

dicux, ils péchent en effet contre ce S. commandement, qui défend aux hommes d'avoir d'autres dieux, c'est à dire, d'autres objets auxquels ils attribuent les propriétés & les perfections de Dieu seul, & auxquels ils déferent les honneurs qui luy appartiennent, priuatiuement à tout autre. Pour la bien-heureuse Vierge, je ne veux point alléguer ici ce que plusieurs de leurs escrivains, soit en vers, soit en prose, l'appellent *Dériffe*, en termes formels; ils pourroyent dire que ce sont des particuliers, & que ce n'est point le langage de toute leur Eglise, encore qu'elle s'en charge, quand elle permet que tels livres soyent imprimez avec approbation des Docteurs, & qu'elle ne les censure point, ni dans ses Indices expurgatoires, ni autrement. Je veux m'arrester à la chose mesme, & au langage ordinaire de leur Eglise, & dis, qu'ils parlent d'elle, & à elle, comme l'Escriture sainte nous apprend de parler de Dieu, & à Dieu. Car comme l'Escriture appelle Dieu, *le Roy des Cieux*, Daniël 4. & *le Pere de misericorde*, 2. Corinth. 1. & *le salut de tous ceux qui espèrent en luy*, Pseaume 17. & 18. &

18. & nous apprend de le prier *qu'il nous délivre du malin*, Matth.6. & *qu'il nous reçoive à l'heure de la mort*, Luc.23. ainsi eux, appellent la sainte Vierge, *la Roine des Cieux*, & *la mère de miséricorde*, & *le salut de tous ceux qui espèrent en elle*; & la prient *de les garantir de l'ennemi*, & *de les recevoir à l'heure de la mort*. Car ces termes exprés se trouvent en leur Bréviaires, en leurs heures, & en leurs offices de nôtre Dame, comme ils parlent. Il se trouue aussi dans le Concile de Latran, en la session 10. qu'elle est appelée, en un sermon fait en la présence du Pape, & de tout le Concile, *la fontaine de toutes graces*, & *la gloire unique du genre-humain*, & qu'il luy est dit, *Toy seule domines sur les astres*, *toy seule es la lumière de la terre, de la mer & du ciel*. Pour tous les autres saints, comme nous prions Dieu en esprit, parce que nous sauons qu'il est le scrutateur des cœurs; & en tout lieu, parce que nous sauons qu'il est par tout; & en toutes nos nécessitez, parce que nous sauons qu'il est Tout-puissant; ainsi eux prient les Saints en esprit, par tout, & en quelque nécessité que ce soit, qui est les faire tout-

fachans , tout-prefens & tout-puiffans, proprietez qui n'appartiennent qu'à Dieu feul. Ils leur dressent des temples, ils leur offrent des vœux , ils leur ordonnent des festes , ils jurent par eux , ils s'agenouïillent deuant eux, & quelques-uns encore les appellent leurs dieux tutelaires. Pour ce qui est du Pape, si vous voulez favoir les honneurs excessifs qu'ils luy font , il ne faut que lire l'hommage folemnel qui luy est rendu à sa création, comme il est décrit au 1. liure des Cérémonies sacrées , quand , apres l'auoir revestu d'une cappe rouge précieuse , & d'une mitre ornée d'or & de pierres précieuses, ils le mettent sur l'autel ; & là, tous les Cardinaux luy vont faire la révérence par ordre , luy baifans les pieds, les mains & la bouche, à genoux ; qui est, ce qu'ils appellent *aller à l'adoration*. Il ne faut qu'ouïr ce qu'ils luy disent , au Concile de Latran, session 4. *Tous s'appellent le Prince & le chef de tous les âges, de tous les siècles, & de toutes les nations, &c. Tu es un autre Dieu en terre.* Et en la 9. *L'aspect de ta divine Majesté, par son éclatante splendeur, esblouit mes yeux imbéciles.* Et en la 10. *En luy*

luy est toute puissance par dessus toutes les puissances du Ciel & de la Terre. Il ne faut que voir ce qui est recité dans les Actes de la vie du Pape Alexandre troisiéme, & rapporté par le Cardinal Baronius, avec loüange, comme une œuvre de Dieu, qu'à l'entrée de ce Pape-là dans Montpellier l'an 1162. un Prince Sarasin s'approcha avec grand respect, & lui ayant baissé les pieds, *s'agenouilla devant luy, & l'adora, comme le saint & pitoyable Dieu des Chrestiens;* & que le Pape l'honora fort, & le fit assoir honorablement à ses pieds. Ce que tous les assistans admiroient, disant l'un à l'autre, ce qui est dit par le Prophete, *Tous les Rois de la terre l'adoreront, & toutes les nations luy serviront.* Ils font encore davantage, ils déferent le culte religieux aux os des morts qu'ils estiment saints, & qu'ils vénèrent sous le nom de Reliques, & ne feignent point de dire, *qu'ils les adorent.* Car le Cardinal Baronius dit, que le Pape Clement VIII. l'envoya pour reconnoistre, & pour adorer le venerable corps de sainte Cecile: & Suarez, l'un de leurs plus fameux Jesuites, dit, qu'encore que ces reliques ne soyent pas

642 *Sermon sur la section XXII.*
d'égale certitude, toutefois, supposée l'approbation du Pape, & des Euesques, on les peut adorer sans aucune condition explicite. Ils adorent mesme iusqu'à des noms, lesquels ils disent estre proprement, & en soi, dignes de l'adoration, comme particulierement le nom de *Ie-sus*, lequel ils presentent en un tableau où il n'y a rien que ce nom, escrit en lettres d'or avec des rayons tout autour, & le font adorer de la sorte. Quelques uns d'eux ont bien voulu auancer, que c'est abusivement qu'on dit que les noms sacrez doivent estre adorez, entant qu'ils font souvenir des personnes, lesquelles on honore dès qu'on entend prononcer ces noms. Mais le Iesuite Suarés les condamne en ces termes, *le n'approuue pas cette opinion, car je tiens que le nom de Iesus non seulement abusivement, mais aussi proprement, & en soy, doit estre adoré, à cause de celui qu'il signifie.* Or ramassez ensemble tout ce que nous vous venons d'alleguer de leur pratique, & de leurs livres, & me dites en conscience si c'est là se tenir à cette règle fondamentale de la Religion, que Dieu nous a si solennel-
ment

lement donnée, & dans le Vieil, & dans le Nouveau Testament. *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & ne serviras qu'à lui seul.*

L'autre espèce de violation de ce commandement est, quand des occasions de nos passions, & de nos convoitises charnelles, nous faisons nostre dernière fin, & nostre souverain-bien, quand l'avare met tout son cœur en son argent, quand il le préfère à toutes choses, quand il se le propose pour but en tous ses desseins, & en toutes ses actions; quand il y met toute sa confiance. Car il le met, par ce moyen, en la place de Dieu. Et de là vient que S. Paul dit, en l'Epistre aux Ephesiens, *l'avare, qui est idolâtre*: & en celle aux Colossiens, *l'avarice qui est idolâtrie*. Quand l'ambitieux fait tout pour l'honneur & pour la vaine gloire du monde, lui postposant universellement toutes choses, & sacrifiant à cette idole, sa liberté, son repos, & sa propre vie. Quand l'homme sensuel ne travaille que pour son ventre, & qu'il fait toutes choses pour sa volupté. Car en faire son souverain-bien, c'est en faire son Dieu. C'est pourquoi l'Apostre dit

de telles gens, Phil.3. *le Dieu desquels est le ventre: & Rom.16. Ceux qui sont tels ne servent pas à nostre Seigneur Iesus Christ, mais à leur propre ventre.* Mais acheuons ce qui nous reste de l'exposition de ce commandement. Ce n'est qu'un mot, mais qui ne doit pas estre négligé, car il est de grande importance. C'est qu'il ne dit pas simplement, Tu n'auras point d'autres Dieux, mais adiouste, *deuant moy.* Encore que Dieu soit un Dieu jaloux, qui ne sauroit souffrir qu'on donne sa gloire à vn autre; si on le pouvoit faire sans que cela vinst à sa connoissance, on n'auroit point de sujet de craindre ni d'offenser ses yeux, ni de sentir les effets de sa jalousie. Mais cela estant impossible, parce que ses yeux sont en tous lieux contemplant les mauvais & les bons, *Prou.15.3. & que comme dit Ieremie, ch.32.v.19. Ils sont ouverts sur tous le train des enfans des hommes, pour rendre à chacun selon son train, & selon le fruit de ses actes, n'y a-t-il pas, outre l'impieté, de l'impudence & de la fureur, à oser transierer ses honneurs à un autre, ou à plusieurs autres, veû que cela ne se fait & ne se*

se peut faire, qu'en sa propre présence? Vne femme impudique, pour perduë qu'elle soit, cache ses adulteres, & n'oseroit, en la présence de son mari, se prostituer à vn autre. Combien donc est détestable, celui qui, en la présence de Dieu, se souille avec les créatures, qui leur fait part de ses honneurs, & qui lui faisant un si grand outrage deuant ses yeux, le méprise à tel point, qu'il n'appréhende, pour cela, ni sa colere, ni sa puissance? Je say bien que ceux qui rendent le culte & les honneurs religieux à la créature, ne manquent pas de prétextes pour se couvrir, & que par diuerses distinctions, ils taschent d'éluder la force de son commandement. Mais ie say bien aussi que *Dieu ne peut estre moqué*, que les surprenant en adultere spirituel, il ne se payera point de discours, qu'il les iugera par sa Loy, & non par leurs distinctions; par leurs effets, & non par leurs paroles; par ce qu'il aura veü lui-mesme, & non par ce qu'ils pourront alleguer pour leur justification. C'est donc un fort grand mot, & auquel tout homme soigneux du salut de son ame, & desireux

de plaire à Dieu, doit bien penser, que ce mot *deuant moy*, que le grand & vniue Légiſlateur, qui peut ſauver & perdre, a adjoſté à ſon premier commandement.

Voilà, chers freres, ce qu'il a prononcé du ciel au commencement de ſa Loy. C'eſt à vous à le bien méditer, & à faire ce que faiſoit ce ſaint Prophete, qui diſoit, *J'ay ferré ſa parole en mon cœur, afin que ie ne pêche point contre toy; pour eſtre de ces bien-heureux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la gardent.* Vous l'auiez ouï premierement diſant à ſon peuple, *Je ſuis l'Eternel*, le premier & le ſouuerain eſtre, de qui toute créature tient tout ce qu'elle eſt. Apprenez de là, à lui rendre l'adoration que vous lui deuez, & à dépendre abſolument de lui ſeul. Comme vous n'eſtes que par lui, ne ſoyez auſſi que pour lui: & comme vous tenez tout voſtre bien de ſa grace, rapportez-le auſſi tout-entier à ſa gloire. Que cela meſme vous ſerue d'une douce & ferme conſolation en toute voſtre vie. Que ſon immutabilité vous aſſeure contre la mutabilité du monde, & contre la voſtre propre. *Je ſuis l'Eternel*, dit-il en Malachie,



Et je ne change point, et pourtant vous n'avez point esté consumez. Il est constant, il est fidèle, il est toujours semblable à soi-même. Assurons-nous que comme iusqu'ici il nous a montré son amour, il nous le montrera iusqu'au bout : & que comme il a donné à nostre pieté les promesses de la vie presente, et de celle qui est à venir, il les exécutera fidelement en ce siècle, & en l'autre. Il avoit dit à Abraham, *Sache pour certain que ta posterité habitera comme estrangere en pais non sien, et servira aux gens du lieu, et sera affligée durant 400. ans : mais aussi jugeray-je la nation à laquelle ils serviront ; puis après, ils sortiront avec grande chevanance.* S'il l'a dit, il l'a fait, comme vous le voyez en l'histoire de la delivrance des Israelites hors du pais d'Egyte. Il s'estoit montré aux saints Patriarches en Dieu Schaddai tout-puissant & tout-suffisant, les conservant miraculeusement parmi les infidèles, & les pourvoyant suffisamment de tout ce qui leur estoit necessaire. Mais il s'est manifesté enfin à leur posterité, en son nom d'Eternel, en maintenant son œuvre au travers des années, & en exécutant fi-

delement ses promesses, lors qui sembloit les auoir entièrement oubliées. Ne doutons point qu'il ne nous en face de mesme ; encore que nous voyions quelquefois des apparences toutes contraires dans les diuerses réuolutions, & dans les vicissitudes du monde. Car il n'est pas *comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour se repentir.* Il nous a donné sa parole, il n'y manquera pas. *Car les cieux & la terre passeront, mais sa parole demeurera eternellement.*

Il dit dauantage, *Je suis ton Dieu, c'est à dire, ton bien-faiteur, ton protecteur, & ton liberateur, selon la teneur de mon alliance. C'est ainsi qu'il l'auoit promis Genes. 17. J'establiray mon alliance entre moi & toi, & entre ta posterité apres toi, en leurs âges, pour estre une alliance perpetuelle, afin que je te sois Dieu, & à ta posterité apres toi.* Il a traité avec nous une alliance beaucoup plus excellente en Iesus Christ son fils, & sous de beaucoup meilleures promesses. Et ainsi nous sommes beaucoup plus obligez à satisfaire de tout nostre pouuoir aux conditions de cette alliance Euangelique, que n'étoit

toit l'ancien Israël à bien observer les devoirs portez par l'alliance légale. Comme donc il est nostre Dieu, soyons aussi son peuple, un peuple de franc vouloir, comme il est dit au Ps. 110. nous assujettissant franchement à l'autorité de son Empire, lui rendant en suite une libre & volontaire obeissance, & mettant tout nostre plaisir à lui plaire, en fructifiant à toute bonne œuvre. Et assurons-nous, qu'en ce faisant, nous l'aurons toujours pour protecteur contre toutes les conspirations, & toutes les fureurs de Satan, & du monde.

Les Iraëlites lui auoyent, sans doute, de grandes obligations, parce qu'il les auoit delivrez, avec main forte, & bras estendu, de la domination cruelle de Pharao, & de ces insolens & barbares Egyptiens, qui les auoyent mastinez comme des esclaves, durant si long temps; ne se contentant pas de les tourmenter par des travaux insupportables, mais massacrant impitoyablement leurs enfans, au sortir du ventre de leurs mères, pour faire perir entièrement leur race. Mais nous sommes beaucoup plus

redeuables à sa bonté, de ce qu'il nous a
 délivrez de la tyrannie du Diable, sous
 laquelle nous estions detenus dès nostre
 conception, estant tous, de nostre na-
 ture, enfans d'ire, & si nous y fussions
 demeurez, comme sans la misericorde
 dont il a usé envers nous, il nous y eust
 falu nécessairement demeurer, non seu-
 lement nous eussions esté miserables
 pour toute nostre vie, estant en la haine
 de Dieu, mais nous eussions esté dan-
 nez à jamais pour souffrir avec le Diable
 & ses Anges le ver qui ne meurt point,
 & le feu qui ne s'esteind point. Car ce
 premier benefice-là, n'estoit qu'une om-
 bre de celui-ci ; l'Israël selon la chair,
 qu'une représentation de l'Israël selon
 l'esprit ; Pharaon qu'un type du Diable, la
 seruitude d'Egypte qu'un tableau de cel-
 le du peché ; l'agneau qui fut occis en
 Egypte, que la figure de *Iesus Christ, nô-
 tre Pasque, qui a esté sacrifié pour nous* ; & la
 délivrance d'Egypte, qu'une image de
 la redemption éternelle qui nous a esté
 acquise par le sang de ce grand Rédemp-
 teur. Nous particulièrement qui vivons
 en ce bien-heureux temps de la Refor-
 mation

mation de l'Eglise, combien lui sommes-nous obligez, de nous auoir retirez, comme il a fait, de cette Babylone spirituelle, où son Eglise auoit esté si long-temps detenuë captiue, dans les ténèbres de l'erreur & de l'ignorance, & sous le joug de la superstition & des traditions des hommes? Certes, si Ieremie, parlant de la deliurance de Babylone, disoit; *Les jours s'en vont venir que l'on ne dira plus, l'Eternel est viuant qui a fait remonter les enfans d'Israel hors du pais d'Egypte; mais, l'Eternel est viuant, qui les a fait remonter du pais d'Aquilon, & de tous les pais ausquels ils auoyent esté dechassez: ce* second benefice, comme plus récent, les pressant beaucoup plus que l'autre: nous auons bien sujet de dire, aujourd'huy, que les jours sont venus, ausquels on ne dira plus, L'Eternel est viuant qui a fait remonter Israël de l'Egypte, & de la Babylone corporelle: mais, l'Eternel est viuant qui a fait remonter son Israël selon l'esprit, de l'Egypte & de la Babylone spirituelle. Car ce benefice est non seulement plus récent, mais infiniment plus considerable que les deux au-

tres ; & nous touchant en particulier , il nous oblige aussi en particulier à en témoigner à Dieu nos ressentimens , par la fidelité de nostre obeïssance , & par nôtre zèle à son service. Meditons bien ces deux grandes graces que nous auons receuës de Dieu, je dis nostre redemption, par la mort de nostre Sauueur, & cette œuvre merueilleuse qu'il a faite au temps de nos pères , lors qu'il nous a retiréz de deffous le joug de la Babylone mystique, & qu'il nous a amenez en sa vraye Eglise , pour l'y servir en pureté, & en liberté, selon sa parole. Ayons continuëlement en la bouche ce Cantique de Zacharie , *Bemis soit le Seigneur le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité & fait deliurance de son peuple, selon ce qu'il auoit promis par la bouche de ses Prophetes, que nous serions sauuez de la main de nos ennemis, pour le servir, sans crainte, en sainteté, & en justice, tous les jours de nostre vie : & en effet, seruons-le de cette façon, sachant que ce qu'il nous fait apparoir sa grace salutaire, c'est afin que renonçant à l'impieté, & aux conuoitises mondaines, nous uiuions sobriement, justement & religieusement en ce present siecle.*

Souuenons-nous aussi, de ce qu'il nous ordonne au premier commandement de sa Loy, assauoir de le reconnoistre pour nostre Dieu, croyant en lui, obeissant à sa volonté, le reclamans en toutes nos nécessitez, & lui rendant graces de tous ses biens ; & de n'en reconnoistre jamais aucun autre. Suivant ce saint commandement, attachons-nous à lui de toute l'affection de nos cœurs, comme à celui qui est seul vrayment Dieu, & seul digne, par conséquent, de l'adoration & du culte religieux de toute créature. Que ce soit lui qui soit nostre souverain-bien, qu'en lui soyent tout nos auantages, tous nos contentemens, & toute nostre confiance ; & que sa gloire soit l'unique but auquel tendent tous nos desirs, toutes nos pensées, toutes nos paroles, & toutes nos actions. Détestons de tout nostre cœur toute adoration de ce qui n'est point Dieu, sous quelque prétexte qu'elle se face. Honorons la bien-heureuse mere de nostre Sauueur, & tous les saints de Dieu qui sont dans le ciel : mais que ce soit en celebrant leurs vertus, & en nous estudiant à les imiter, afin de glorifier Dieu com-

me eux, & de parvenir à la mesme gloire à laquelle ils sont parvenus, & non en leur rendant les adorations & les services qui n'appartiennent qu'à Dieu seul. Estimons, & cherissons tous les autres objets que nous voyons en estre dignes, mais tousiours comme créatures, pour ne nous faire point d'autres Dieux en la presence de celui qui nous dit, *Tu n'auras point d'autres Dieux deuant moi.* Abhorrons & fuyons l'idolatrie, & toute chose qui en approche, & nous souvenions tousiours de ce que dit l'Apostre, *Ne vous abusez point, les idolatres n'heriteront point le Royaume de Dieu :* & de ce qui est dit en l'Apocalypse, *qu'ils seront iettez hors de la sainte Cité, & qu'ils auront leur portion en l'estang ardens de feu & de souphre qui est la mort seconde.* *Ne vous abusez point,* dit l'Apostre, parce que les hommes sont naturellement enclins à l'idolatrie; & que d'ailleurs, ils se laissent aisément piper, par les Docteurs d'erreur & de mensonge, & par leur ruse à cauteusement seduire.

Mais ce n'est pas assez d'éuiter les mauvais exemples de ceux qui sont hors
de

de l'Eglise, & de garder pour ce regard nos consciences pures, parmi les corruptions de ce monde. Prenons garde aussi de ne pas suivre l'exemple des mauvais Chrestiens, dont il n'y a qu'un trop grand nombre parmi nous, qui des objets de leurs convoitises charnelles se font des idoles, lesquelles ils mettent en la place de Dieu. Ne disons point à l'or, comme font les auares, *Tu es ma confiance*; mais qu'il nous souviene toujours de ce que Dieu denonce si hautement à ceux qui sont riches en ce monde, *qu'ils ne mettent point leur confiance en l'incertitude des richesses, mais au Dieu vivant, qui nous baille abondamment toutes choses pour en jouir.* Ne nous faisons point une idole de nostre propre honneur, & de la vaine gloire du monde, comme font les ambitieux, mais representons-nous que l'estime des hommes, la faveur des Grans, l'applaudissement des petis, n'est rien qu'une fumée qui s'esvanouit, & se dissipe, à mesure qu'elle s'esleue. Ne faisons point nostre Dieu de nostre propre ventre, comme font les voluptueux, qui ne font rien que pour le plaisir de cette miserable chair, qui se doit corrompre au

premier jour, & se convertir en vers, & en poussière ; mais pensons principalement à nostre ame, & au ciel, où nostre bon Dieu nous prepare de vrais & solides plaisirs, qui doiuent durer éternellement. Et en vn mot, qu'en lui seul soit toute nostre richesse, tout nostre honneur, & toute nostre volupté, comme en celui en qui habite la plénitude de tout bien.

Retenons bien, enfin, ce qu'en nous defendant d'auoir d'autres Dieux, c'est à dire, d'autres objets auxquels déférons nos services religieux, & auxquels nous mettions nostre félicité, il nous dit, que nous ne les ayons point *deuant lui*. Nous n'en saurions auoir de tels, ni en l'extérieur, ni en l'intérieur, sans lui donner de la jalousie & sans irriter les yeux de sa gloire. Toutes les fois donc que Satan, le monde, & nostre propre chair, nous tentent à adorer quelque autre objet que Dieu, ou à chercher ailleurs qu'en lui, nostre bien, & nostre salut, souvenons-nous que si nous le faisons, Dieu le verra, & qu'il en prendra vengeance; & nous retenons, par cette consideration, disant avec

son

son Prophete au Ps. 44. *Si nous oublions le nom de nostre Dieu, & si nous tendions nos mains à un Dieu estrange, Dieu ne s'en enquerroit-il point? Car c'est lui qui connoist les secrets du cœur.* Les Anciens d'Israël, au temps d'Ezechiel, servoyent leurs idoles secrettement; mais Dieu les voyoit en leurs tenebres, comme s'ils eussent esté en pleine lumiere; & perçant la paroi, il les faisoit voir à son Prophete, comme cela nous est recité au 8. chap. de sa prophetie, & il lui disoit, *Fils de l'homme, n'as-tu pas vû ce que les Anciens de la maison d'Israël font dans les tenebres; chacun en son cabinet peint, c'est à dire, en son oratoire & en sa chappelle particulière? Toutes choses sont nues & entierement ouvertes aux yeux de celui auquel nous auons à faire,* Hebr. 4. 13. Armons-nous de cette mesme pensée, contre toute sorte de pechez auxquels nous pourrions estre sollicités. En quelque lieu que nous soyons, & quelque chose que nous facions, nous sommes tousiours deuant Dieu. Il connoist toutes nos pensées, il entend toutes nos paroles, il voit toutes nos actions. Nous auons beau les déguiser

aux yeux des hommes nos semblables, nous ne les saurions déguiser à son œil tout-voyant. *Eternel*, lui dit le Psalmiste, *tu m'as sondé & connu. Tu connois quand ie m'astieds & quand ie me lève. Tu apperçois de loin ma pensée. Si ie dis, Au moins, les tenebres me couvriront, la nuit mesme te servira de lumière tout à l'entour de moy. Autant te sont les tenebres que la lumière*, Pseau. 139. Pensons continuellement à cela, representons-nous que ce qu'il dit à Abraham, *Chemine deuant moy & sois entier*, il le dit à chacun de nous, & conservons nos ames pures deuant lui, afin que voyant la pureté de nos intentions, & le respect que nous portons à sa sainte presence, il y prenne plaisir, & qu'il respande sur nous la benediction de sa grace en tout le cours de nostre vie, iusques à ce qu'en fin, il nous en donne dans le ciel les gratuites & glorieuses récompenses, qu'il a preparées à ceux qui l'aiment, & qui lui seront fideles iusqu'à la mort. A lui, Pere, Fils, & S. Esprit, soit honneur, gloire, benediction & loüange, aux siècles des siècles.

Amen.

Sur